



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
COEUR DE LOMAGNE

TÉL CANTINE : 05-62-66-47-15

**Fonctionnement du service de restauration scolaire – Année 2009-2010**

Madame, Monsieur,

La rentrée des classes a lieu le 03 septembre 2009 et la cantine scolaire fonctionnera conformément au règlement intérieur joint en annexe, accompagné des formulaires nécessaires pour l'inscription.

Comment utiliser les formulaires d'inscription à la cantine :

-> **pour les enfants prenant des repas régulièrement**, merci de retourner les coupons « *Inscription par trimestre* » à la cantine (possibilité de retourner les 3 coupons dès la rentrée).

-> **pour les enfants ne prenant pas leurs repas régulièrement, important** : Veuillez conserver les coupons vierges (feuillet de 1 à 4) pour toute inscription éventuelle au cours de l'année scolaire.

Veuillez à retourner à la cantine les feuillets ci-joint de 1 à 4 en cochant les cases des jours concernés et en respectant **impérativement** la date limite pour chaque coupon détachable.

Comment fonctionne le service de la cantine :

Merci de déposer les justificatifs d'absence dans la boîte aux lettres de la cantine, près du portail d'entrée de l'école.

Nous rappelons que tout médicament est interdit dans l'enceinte de l'école, cependant les parents qui le souhaitent, peuvent venir administrer le traitement avant ou après les repas.

Pour les enfants de maternelle, merci de fournir deux serviettes marquées à leur nom, qui vous seront restituées en fin d'année.

Pour toute information ou modification dans l'utilisation du service, merci de vous adresser **uniquement** à Mme DARIES Eliane, responsable.

**Le règlement intérieur joint à la présente, est à conserver par les parents, seul le coupon daté et signé doit être retourné à la cantine.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

*Le Président,*  
**C. LAGARDE**